



Salaires

Blanquer, N'Diaye et Attal les ministres se succèdent, mais l'attractivité du métier ne cesse de se dégrader. Malgré les annonces, le « choc d'attractivité » n'a pas eu lieu en témoigne l'effondrement des inscriptions au concours qui sont passées de 134 938 en 2018 à 90 288 inscrits en 2022.

La propagande gouvernementale s'évertue à nous convaincre que tous les efforts sont faits pour revaloriser la profession en commençant par les salaires. Si l'on en croit les « flyers » adressés aux familles et aux enseignant-es début septembre, le traitement de TOU-TES les enseignant-es devrait augmenter de 125 à 250 euros. Une bonne nouvelle ? Ne soyons pas dupe !

Derrière les annonces et les formules médiatiques, les inégalités de traitement entre les contractuel-les et les enseignant-es titulaires persistent. Ce seuil de 2000 euros net, déjà insuffisant, ne concerne que les enseignant-es titulaires en début de carrière. Qu'en est-il des 40 000 personnels non-titulaires enseignant-es ? Pour nombre d'entre eux-elles, notamment ceux et celles qui sont recruté-es avec une licence (indice 367) le doublement de l'ISOE ainsi que l'augmentation de la prime d'attractivité (prime grenelle) ne permettront pas d'atteindre ce niveau de rémunération.

Dans cette situation, de nombreux-euses contractuel-les mis-es sous pression économiquement pourrait être poussé-es à signer le pacte. Comment les en blâmer ?